

Un beau symbole de réussite, la réforme des rythmes scolaires

Il n'était pas question de mettre tout le monde d'accord, pourtant... il y a des sujets sur lesquels tous les membres du Conseil municipal peuvent se retrouver et avancer pour l'intérêt général. La réforme des rythmes scolaires déjà envisagée par la majorité précédente, a été décidée par le Gouvernement Ayrault. Un constat s'imposait, la semaine de quatre jours n'était pas adaptée aux rythmes de l'élève.

La Municipalité a souhaité mettre en place la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013, un vrai défi pour les équipes pédagogiques et pour les services municipaux qui ont dû anticiper la réforme dans toutes ses dimensions et ses implications budgétaires. La philosophie de la Municipalité sur ce sujet était de mettre en place des rythmes uniformes pour toutes les écoles de Saint-Cyr-sur-Loire avec un ensemble cohérent en réfléchissant toujours aux conséquences sur l'enfant.

Ainsi, sans sectarisme, sans triomphalisme non plus... la Municipalité a tout mis en œuvre pour que les élèves de Saint-Cyr passent à la semaine de 4 jours et demi. Un long travail de dialogue a été engagé afin d'entendre tous les points de vue, qu'ils émanent parents ou des enseignants. Pourtant rien n'était gagné d'avance, il faut bien l'avouer, L'État, même s'il fut initiateur de la réforme, n'a pas assumé les moyens de ses ambitions, se déchargeant sur les Communes pour mettre en place ces nouvelles organisations. Il faut également noter que sur le plan financier le fonds d'amorçage prévu par le ministère ne couvrira évidemment pas le coût exact de la réforme pour la Ville de Saint-Cyr-sur-Loire. En effet, cette réorganisation implique une refonte du temps de travail des agents municipaux qui travaillent en lien avec les écoles et les services périscolaires, 57 agents. La Ville a fait appel à de nouveaux animateurs ainsi qu'à des intervenants qualifiés pour que les activités périéducatives soient de qualité. Enfin, il ne faut pas oublier que cela sous-entend également des dépenses énergétiques supplémentaires. En somme, cette réforme aura coûté environ 180 000 € à notre collectivité, c'est-à-dire plus de trois fois et demie l'aide qui doit être versée par l'Etat !

Vous l'avez compris, cette réforme, nous la voulions pour le bien-être des élèves. Elle ne s'est pour autant pas accompagnée de hausse d'impôt pour les Saint-Cyriens. Nous avons entrepris cette démarche avec bon sens, pragmatisme et proximité. Ce fut un travail de tous les instants des élus et des services afin que les écoles de Saint-Cyr-sur-Loire conservent leur quiétude. Parallèlement nous mesurons aussi les efforts que les enseignants ont fournis. Nous avons conscience des réalités de l'enseignement aujourd'hui. Nous ne pouvons pas laisser les enseignants seuls face à cette réforme décidée depuis Paris. Trop d'enjeux, trop de conséquences... le courage politique c'est aussi se saisir des sujets délicats et de "mettre de l'huile dans les rouages", pour que chacun se retrouve autour de la table et travaille aux bénéfices de l'intérêt général. C'est aussi, en quelque sorte, avoir de l'imagination, faire que demain ne soit pas un brouillard inquiétant, donner des pistes, guider, accompagner, soutenir... Quoi de plus beau que de se charger de l'avenir, on aura toujours à cœur de penser que nos enfants seront meilleurs que nous-mêmes, pour cela il n'est besoin d'aucune prétention décorative, d'aucune gesticulation verbale, d'aucun prêchi-prêcha moral pour nous dire ce qu'il faut penser ou ce qu'il faut faire... Le but c'est agir ! Rien d'autre !

Nous profitons de ces quelques lignes pour vous formuler tous nos vœux pour cette nouvelle année qui commence. Que Saint-Cyr continue en 2014 d'être la Ville que vous aimez. Bonne année à toutes les Saint-Cyriennes et tous les Saint-Cyriens !